

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.		Date d'inspection Le 19 février 2026	
Nom de l'établissement ABC Plus		Numéro de permis 2012598	
Adresse 210 Mill Road Moncton NB E1A 4B1		Numéro de téléphone (506) 857-8999	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 58	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont également été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfants-personnel éducateur.
- Les aires de circulation ainsi que les allées piétonnes extérieures sont exemptes d'obstacles et de dangers. Du sel a été appliqué au sol et la neige a été dégagée sur les allées piétonnes.
- Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe indique que celui-ci est vérifié chaque mois.
- La vérification de la trousse de premiers soins est également indiquée comme étant effectuée chaque mois.
- Les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie indiquent que ceux-ci sont menés chaque mois.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé, en après-midi, des jeux libres ainsi que des jeux dirigés (activités de devinettes, une expérience avec de l'eau et de la peinture pour apprendre quelles couleurs peuvent se mélanger afin d'en créer d'autres).

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 février 2026

Date

original signé par

Stephanie MacMullin Sunzu

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"